



Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2003

(Du 8 mars 2004)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2003.

A. INTRODUCTION

Le budget de l'exercice 2003 prévoyait un déficit de 689'700 francs, les comptes 2003 bouclent avec

un excédent de charges de 11'154'392 francs.

Ce résultat, correspondant à 2,12% des charges, est la conséquence de la chute spectaculaire du produits des impôts de plus de 17 millions de francs, principalement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales pour plus de 13 millions de francs. Les finances de la Ville ont été particulièrement exposées aux effets de la récession économique, effets amplifiés par le système d'imposition postnumerando. Ce phénomène amplificateur expliquait la forte augmentation des recettes fiscales en 2001 et 2002 liée à la croissance économique des années précédentes. La récession qui s'en est suivie en 2003 a entraîné un mouvement inverse de même amplitude. Les recettes de l'impôt des personnes physiques sont également en recul en raison de la diminution inattendue du revenu et de la fortune imposables, conjuguée à la diminution du coefficient de 94% à 90% intervenue en 2003. Quant aux charges, elles sont globalement inférieures aux montants prévus au budget de plus de 1,5 million de francs (-0,3%) en raison des mesures prises dès la fin du mois d'août afin de freiner les dépenses. Les charges du personnel sont maîtrisées et

les charges d'intérêts passifs et de biens, services et marchandises sont en recul de près de 4,5 millions de francs. Le résultat final confirme les informations données lors des projections annuelles établies au 30 juin et au 30 septembre 2003.

Le déficit de cet exercice réduira d'autant la fortune nette dont le solde avait pu être progressivement augmenté durant la décennie écoulée de 6,8 millions de francs au 31 décembre 1993 à 21,5 millions de francs au 31 décembre 2002.

1. Situation économique

Les tensions politico-militaires et le syndrome de la pneumonie atypique (SRAS) en Asie ont pesé sur la conjoncture mondiale au premier semestre 2003. Le scénario d'une économie en déflation avait même été évoqué. Comme l'on pouvait s'y attendre, les premiers signes avant-coureurs d'embellie conjoncturelle sont venus des Etats-Unis. Une politique expansionniste, des dépenses militaires importantes et un rythme soutenu des dépenses des ménages, orientés vers les achats de biens durables, ont permis de relancer la machine économique américaine. Le troisième trimestre 2003 s'est même distingué par la publication de la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui a atteint 8,2%, soit la plus forte progression de ces vingt dernières années. En Asie, la Chine en particulier, où la demande en biens d'équipements a été soutenue, a permis de relancer l'activité économique nipponne. En effet, le Japon, enlisé depuis de nombreuses années dans un marasme économique, a enregistré une nette progression de ses exportations qui à leur tour ont soutenu la demande domestique et les investissements des entreprises.

Dans la zone européenne, la conjoncture est restée anémique au premier semestre 2003. Le PIB avait même reculé dans des pays comme l'Allemagne. Par la suite, des indicateurs avancés tels que l'indice de confiance du climat des affaires et l'indice des acheteurs du secteur manufacturier (PMI) ont signalé un retournement de tendance positif. L'Allemagne, première économie de la zone Euro, est donc sortie de la récession au troisième trimestre 2003, après avoir enregistré trois trimestres consécutifs de recul de son PIB.

Le panorama plutôt sombre de l'environnement économique mondial qui a prévalu au premier semestre 2003 a bien évidemment affecté l'économie helvétique. En effet, avec trois trimestres consécutifs de contre-performance du PIB, la Suisse a vécu en récession. Selon les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), les taux du PIB étaient de -1,1% au 4^{ème} trimestre 2002, -2,0% au 1^{er} trimestre 2003 et -0,7% au 2^{ème} trimestre 2003. La consommation privée n'a pas pu contrecarrer la déprime des exportations et la baisse des investissements, toujours plombés par les surcapacités. A ce titre, ceux en biens d'équipement ont même plongé de -7,9% au 2^{ème} trimestre 2003. Par la suite, certains signes encourageants se sont manifestés, si l'on songe à l'indice de consommation que le Seco effectue trimestriellement. En octobre dernier, le chiffre publié a atteint -28, alors qu'il se situait encore à -35 un trimestre auparavant et surtout à -39 à la fin de l'année 2002.

En définitive, même si le troisième trimestre 2003 s'est distingué par un taux de croissance de 1% du PIB, grâce notamment aux exportations et aux investissements, sur l'ensemble de l'année, le PIB boucle avec un taux négatif de 0,5%.

Marquée par la faiblesse de la croissance et les fluctuations du prix du pétrole, l'évolution des prix a fait preuve d'une grande volatilité en début d'année passée. En effet, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) se situait à 0,8% en janvier 2003 pour grimper à 1,3% deux mois plus tard, avant de redescendre à 0,3% en juillet, pour ensuite remonter à 0,5% le mois suivant. En moyenne annuelle, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) s'est établi à un niveau

comparable à celui obtenu une année auparavant, soit 0,6%. Dans cet environnement et face à la faiblesse de la devise américaine, la Banque Nationale Suisse (BNS) a poursuivi une politique monétaire accommodante. Un resserrement de celle-ci ne devrait pas intervenir avant l'été 2004.

La faible progression de l'économie et les nouvelles positives des indicateurs avancés n'ont pas empêché l'indice de l'emploi de poursuivre son recul. L'on sait que le marché de l'emploi réagit avec quelques temps de retard à l'évolution de l'activité économique. En effet, les entreprises veulent s'assurer de la solidité de la reprise avant de procéder à l'engagement de personnel. Cette retenue s'est traduite par le franchissement de la barre des 150'000 chômeurs en novembre. Le taux de chômage a atteint ainsi la barre des 4%. Il faut remonter en 1997 pour voir des niveaux plus importants, soit 5,2%. A fin décembre 2003, selon les relevés du Seco, le pays comptait 162'835 chômeurs inscrits, soit un taux de 4,1%. Une année auparavant à pareille époque, l'on dénombrait 129'809 personnes.

Dans notre canton et à fin décembre, le taux de chômage s'est établi à 4,9%, soit l'équivalent de 4'198 personnes contre 3'660 une année auparavant. Les facteurs saisonniers dans les professions du bâtiment et les difficultés rencontrées dans le secteur des banques et assurances figurent parmi les éléments qui ont dégradé le marché du travail dans le canton. D'une année à l'autre, la Ville de Neuchâtel a vu le nombre de ses chômeurs passer de 928 à 1'028 personnes à fin décembre 2003, soit un taux de chômage de 5,9%. A titre de comparaison, les taux de chômage à cette date, pour les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle s'élevaient respectivement à 6,4% et 5,7%.

Au 31 décembre 2003, la Ville de Neuchâtel comptait 31'571 habitants, contre 31'566 personnes une année auparavant, amorçant ainsi la fin du recul régulier des années précédentes.

2. Analyse du fonctionnement

2.1.

2.2. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000	Ecart C03/B03	
Administration	85'066	84'275	79'846	75'281	70'442	791	0.9%
Instruction publique	78'060	79'193	74'987	70'224	65'634	-1'133	-1.4%
Hôpitaux	78'933	73'903	77'656	71'991	67'708	5'030	6.8%
TOTAL	242'059	237'371	232'489	217'496	203'784	4'688	2.0%

Les salaires 2003 ont été versés à l'indice de 102.3 alors qu'ils avaient été budgétisés 0.3 point de moins, soit à un indice de 102. D'autre part, afin de palier les effets de la dégradation boursière des années précédentes sur la Caisse de pensions, la cotisation patronale avait été portée en 2003 de 165% à 180%.

La maîtrise des charges de personnel au sein de l'Administration et de l'Instruction publique est notamment due à l'application de l'ordre de service No 362 du 27 août 2003 comprenant notamment le non-remplacement de collaborateurs démissionnaires pendant une période de six mois.

L'augmentation de 6,8% des charges de personnel des Hôpitaux est due aux nombreuses absences pour raison de maladies, accidents et de congés parentaux (non budgétisées pour la dernière fois en 2003) ainsi qu'à l'adoption de la nouvelle convention collective de travail pour les chefs de cliniques et médecins-assistants. L'augmentation des effectifs s'élève à 54,4 postes de travail.

Les effectifs de l'Administration sont inférieurs au budget de 6,36 postes alors que ceux de l'Instruction publique sont stables avec un écart de + 0,26 poste.

2.3. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000	Ecart C03/B03	
Administration	48'051	50'369	48'717	44'994	44'225	-2'318	-4.6%
Services industriels	44'699	46'252	47'471	49'977	45'460	-1'553	-3.4%
Hôpitaux	37'485	36'582	36'933	34'862	31'245	903	2.5%
TOTAL	130'235	133'203	133'121	129'833	120'930	-2'968	-2.2%

L'amélioration de ce groupe de charges de l'Administration provient pour plus de 1,7 million de francs du CEG. En effet, l'entretien des installations et les prestations faisant l'objet de refacturation ont été très inférieurs au montant prévu au budget.

2.4. Subventions

Certaines subventions avaient été augmentées dans le cadre du budget 2003 : c'est le cas notamment de la subvention au Centre culturel neuchâtelois, à l'Académie Maximilien de Meuron et Lycée artistique et au Village d'artisans. D'autres subventions en matière sociale et culturelle, émargeant auparavant au chapitre « Autres subventions », ont été inscrites de manière durable depuis 2003. Enfin, une subvention régulière de 24'000 francs a été accordée à la compagnie du Passage pour la création, en partenariat avec l'Etat.

S'agissant de l'action de la Ville à la promotion de l'Onde verte, son coût s'élève à 398'737 francs alors qu'elle figurait pour 200'000 francs au budget. Cette augmentation s'explique par la prolongation du subventionnement des abonnements mensuels décidée par votre Autorité, alors qu'il était prévu au budget de subventionner les seuls abonnements annuels.

Globalement, les subventions accordées sont supérieures au budget de plus de 3,2 millions de francs (+ 6,9%) pour atteindre près de 51 millions de francs. Cette augmentation est due pour l'essentiel aux charges réparties par l'Etat aux communes (plus de 3 millions de francs), présentées au chapitre ci-après, dont 2,2 millions de francs pour notre part à la péréquation intercommunale.

2.4.1. Evolution des charges facturées par l'Etat

Depuis 2001, la répartition des charges facturées par l'Etat n'est plus réalisée selon l'effort fiscal, mais proportionnellement selon la population (à l'exception du déficit des entreprises de transports publics régionaux où $\frac{2}{7}$ sont répartis selon la qualité de la desserte). Dès 2002, les charges AVS/AI ne sont plus réparties et nous ne recevons plus aucune contrepartie sous forme de revenus, que ce soit sur l'impôt fédéral direct ou sur la taxe des véhicules à moteur.

La part de la Ville à la péréquation intercommunale progresse de plus de 36% par rapport au budget. Ce phénomène s'explique par le volume des recettes fiscales (péréquation des ressources) et par la baisse du coefficient fiscal appliqué aux personnes physiques durant les années 2001 et 2002 (base de calcul pour la répartition 2003). Compte tenu du recul des recettes fiscales intervenu en 2003, la part de la Ville diminuera en 2004 et 2005.

Globalement, les charges facturées par l'Etat progressent de près de 6,8 millions de francs (+ 26%) en quatre ans, dont près de 5 millions de francs entre 2002 et 2003. Le tableau suivant présente l'évolution de certaines charges facturées et recettes perçues compte tenu des nouveaux critères de répartition en vigueur depuis 2001.

en milliers de francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000	Ecart C03/B03	
Aide sociale	4'431	4'100	3'868	4'004	4'004	331	8.1%
Etabl. enfants et adolescents	2'096	1'900	1'965	1'876	2'180	196	10.3%
Etabl. personnes âgées	1'290	800	990	768	975	490	61.3%
Etabl. spécial. AI	849	850	703	-	-	-1	-0.1%
Charges AVS/AI	-	-	-	6'697	10'817		
Mesures d'intégration prof.	498	694	468	602	1'316	-196	-28.2%
Déficit LAIS	13'846	13'800	12'578	11'835	13'041	46	0.3%
Déficit transports	1'160	1'164	1'153	1'125	1'236	-4	-0.3%
Versement fds péréquation	8'205	6'000	5'660	5'539	-	2'205	36.8%
Part IFD	-	-	-	-7'724	-6'656	-	-
Taxe véhicules	-	-	-	-	-1'328	-	-
TOTAL	32'375	29'308	27'385	24'722	25'585	3'067	10.5%

2.5. Encadrement de la petite enfance et des écoliers

Les infrastructures liées à la jeunesse ont été développées durant l'exercice, notamment par la rénovation et l'agrandissement des surfaces d'accueil de la Crèches des Bercles. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des coûts liés à l'encadrement de la petite enfance et des écoliers :

en milliers de francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000	Ecart C03/B03	
Crèches privées	1'539	561	1'393	1'434	937	978	174.3%
Part communale APE	775	1'840	33	-	-	-1'065	-57.9%
./. Part communes externes	-233	-172	-8	-	-	-61	35.5%
Crèche de Serrières	360	454	332	508	430	-94	-20.7%
Crèche des Acacias	160	285	241	317	250	-125	-43.9%
Crèche des Bercles	463	617	463	521	407	-154	-25.0%
Accueil des écoliers	1'367	21	-171	-	-	1'346	6409.5%
Le P'tit Sioux	52	12	12	12	12	40	333.3%
Courte Echelle	12	12	12	12	12	-	0.0%
Ateliers privés	31	31	47	53	53	-	0.0%
Structures d'accueil	2	30	16	61	99	-28	-93.3%
Centre de loisirs	320	320	320	290	290	-	0.0%
TOTAL	4'848	4'011	2'690	3'208	2'490	837	0

2.6. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000	Ecart C03/B03	
Impôt sur le revenu	86'009	89'700	90'842	83'446	67'871	-3'691	-4.1%
Impôt sur la fortune	7'539	9'900	8'600	9'830	8'644	-2'361	-23.8%
Impôt sur le bénéfice	25'657	39'000	41'418	39'742	30'816	-13'343	-34.2%
Impôt sur le capital	11'153	10'700	12'145	8'313	8'054	453	4.2%
Rectificatifs et amendes	4'364	2'900	7'419	4'562	3'007	1'464	50.5%
Taxe hospitalière	-	-	-	-	9'748	-	-
Pertes et abandons	-1'881	-1'200	-2'378	-2'141	-1'991	-681	56.8%
Impôt fédéral direct	-	-	-	7'724	6'656	-	-
Taxe sur les chiens	95	102	113	102	105	-7	-6.9%
Taxe sur les spectacles	1'656	691	916	1'125	872	965	139.7%
TOTAL	134'592	151'793	159'075	152'703	133'782	-17'201	-11.3%

La diminution de 3,6 millions de francs de l'impôt sur le revenu provient d'une baisse imprévisible du revenu imposable (-0,7%), malgré l'augmentation du nombre de contribuables, conjuguée à la baisse du coefficient de 94% à 90% et à la diminution du produit de l'impôt à la source, vraisemblablement liée à la croissance du chômage.

En ce qui concerne l'impôt sur la fortune, il est inférieur de près de 2,4 millions de francs au montant prévu au budget du fait de la situation boursière qui s'est encore péjorée durant l'année 2002.

L'aggravation importante de l'impôt sur le bénéfice par rapport au budget est la conséquence de la crise économique mondiale consécutive à la guerre en Irak. En effet, les entreprises neuchâteloises sont fortement orientées sur l'exportation et, par conséquent, exposées à l'évolution de la conjoncture mondiale et à l'évolution des cours des devises. Alors que le bénéfice imposable de l'ensemble des sociétés recule de près de 30%, le produit de l'impôt sur le bénéfice diminue de 38% entre 2002 et 2003 en raison de l'effet amplificateur de la taxation postnumerando.

Les taxations rectificatives sont supérieures au budget de plus de 1,4 million de francs et concernent essentiellement l'année de taxation 2001.

3. Taxes, émoluments et tarifs

Les tarifs de l'électricité ont été réduits de 4 % alors que ceux du gaz ont été augmentés de 6,6% afin de les adapter à l'évolution des prix d'achat et des prix du marché.

S'agissant de la taxe d'enlèvement des déchets solides, l'adaptation du tarif appliqué aux entreprises n'a pas suffi à couvrir l'excédent de charges. Une analyse des résultats 2003 est en cours afin d'accroître le financement de cette activité.

Le produit de la taxe d'épuration, compte tenu de l'amortissement légal de l'avance à son financement de 235'733 francs, est légèrement excédentaire.

L'insuffisance de couverture des charges par la taxe des ports durant l'exercice écoulé a nécessité un prélèvement à la réserve affectée à cette activité de 181'149 francs. L'adaptation de la taxe en 2004 permettra d'atteindre l'équilibre.

La fourniture de l'eau est également une activité qui doit être financée intégralement par le produit de sa vente. L'insuffisance de financement engendre un prélèvement de 318'436 francs au fonds spécial affecté.

4. Taxe sur les spectacles et autres divertissements

en francs	C 2003	B 2003	2002	2001	2000
Police	86'135	67'000	87'180	82'034	92'395
Affaires culturelles	1'170'904	530'000	771'915	851'472	703'789
<i>Restitution au SITRN</i>	<i>-191'200</i>	<i>-120'000</i>	<i>-205'513</i>	<i>-105'322</i>	<i>-17'890</i>
Sports	398'765	94'000	57'343	191'971	75'814
<i>Restitution au SIPLN</i>	<i>-310'821</i>	<i>-54'000</i>	<i>-18'498</i>	<i>-155'879</i>	<i>-30'699</i>
TOTAL	1'153'783	517'000	692'427	864'276	823'409

La taxe prélevée aux spectateurs sur les billets des cinémas de la Ville n'a pas été versée par l'exploitant depuis le milieu de l'année 2002. La taxation d'office intervenue en cours d'année a fait l'objet d'un recours, actuellement pendant devant le Tribunal administratif. Compte tenu de l'évolution de ce dossier, des écritures transitoires ont été comptabilisées et expliquent une partie de la croissance du produit de la taxe à la Section des affaires culturelles. L'augmentation importante de la restitution de la taxe au Syndicat intercommunal des patinoires du littoral provient du nombre important de concerts et autres manifestations ainsi que du succès rencontré à ces occasions.

5. Mesures d'économies 2003

La première projection annuelle du résultat a révélé au mois d'août 2003 une importante dégradation évaluée à près de 6,4 millions de francs. Afin de freiner les dépenses, des mesures ont été prises à la fin du mois d'août, à savoir le non-remplacement de collaborateurs démissionnaires pendant une période de six mois et la renonciation aux dépenses non encore engagées à cette date.

Ces mesures d'économie représentent un montant total de 1'600'000 francs qui se répartit de la manière suivante :

	en francs
Charges du personnel	100'000.-
Biens, services et marchandises	940'000.-
Subventions	260'000.-
Recettes diverses	300'000.-

TOTAL

1'600'000.-

Ces mesures ont contribué à contenir le déficit de l'exercice aggravé par le fort recul des recettes, et permettront également des économies substantielles sur l'exercice 2004, notamment en ce qui concerne les charges de personnel par le non-remplacement pendant six mois.

5.1. Onde verte

Parmi les mesures destinées à améliorer la situation financière de la Ville en 2004 et durant les années à venir, il en est deux qui ressortissent à la compétence de votre Autorité : la limitation aux abonnements annuels de la subvention « Onde verte » et le relèvement des émoluments pour sanction de plans, qui fera l'objet d'un rapport ultérieur.

Nous vous soumettons simultanément au présent rapport un projet d'arrêté portant sur le premier de ces deux objets, en raison de l'urgence qu'il y a à modifier l'arrêté pour légaliser les dispositions que nous avons prises eu égard à l'échéance des bons « Onde verte » au 31 mars 2004. Considérant en effet qu'il était plus aisé, au cas où la présente proposition serait refusée, d'envoyer aux bénéficiaires des bons mensuels, plutôt que de devoir annuler de tels bons déjà envoyés, nous avons procédé à l'envoi de bons annuels uniquement.

Rappelons que dans notre rapport 02-026 « concernant les subventions aux abonnements Onde verte acquis par les habitants de la ville de Neuchâtel », du 18 décembre 2002, nous proposons à votre Autorité de reconduire la subvention aux abonnements « adultes » comprenant la zone 50, pour une durée de trois ans, tout en limitant l'offre aux abonnements annuels. Nous argumentions notre proposition comme suit : « *Si le paramètre du coût des transports publics n'est pas toujours prépondérant dans le choix modal, il est néanmoins important. Dès lors, il nous apparaît pertinent de maintenir un soutien à l'acquisition d'abonnements, tout en veillant à obtenir le meilleur rapport coût/efficacité de la mesure. Dans cette optique, nous vous proposons de reconduire pour trois ans la subvention en la limitant aux abonnements annuels catégorie adulte comprenant la zone 50. La restriction de l'offre aux seuls abonnements annuels résulte de la fin des circonstances exceptionnelles liées à Expo.02, d'une volonté de limiter le coût et la charge administrative de l'opération, ainsi que d'inciter à l'acquisition d'abonnements annuels. Il est en effet souhaitable qu'un nombre croissant de clients des transports publics opte pour l'abonnement annuel, garant d'une plus grande fidélité.* »

Par amendement, vous avez décidé de maintenir la subvention aux abonnements mensuels.

Aujourd'hui, la situation financière de notre ville nous incite à vous demander de reconsidérer cette position et d'accepter la limitation de la subvention aux abonnements annuels.

Les subventions octroyées ces trois dernières années se présentent comme suit :

en francs	C 2003	B 2003	2002	2001	Ecart C03/B03	
Annuel	131'036.75	100'000.00	116'064.00	64'964.25	31'036.75	31.0%
Mensuel	230'217.00	90'000.00	252'694.00	165'139.00	140'217.00	155.8%
TOTAL	361'253.75	190'000.00	368'758.00	230'103.25	171'253.75	90.1%

L'économie résultant de la mesure ne peut être déduite simplement des montants ci-dessus. Il est en effet prévisible que la suppression de la subvention aux abonnements mensuels engendrera un certain report sur les abonnements annuels. Nous avons prudemment évalué l'économie à

150'000 francs.

6. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice sous revue, les investissements nets réalisés sont inférieurs de près de 11,6 millions de francs par rapport au budget 2003. La poursuite de la construction du NHP compte pour plus de 29 millions de francs dans le total des dépenses d'investissement de l'année dernière, soit plus de 52%.

6.1. Investissements totaux

en francs	C 2003	B 2003	Ecart C03/B03	
Investissements bruts	57'803'899	73'742'000	-15'938'101	-22%
Recettes	-2'670'902	-7'067'000	4'396'098	-62%
Investissements nets totaux	55'132'997	66'675'000	-11'542'003	-17.3%

6.2.

6.3. Principaux investissements bruts

	en francs
Participation à l'augmentation du capital du CSEM	994'000
Programme de renouvellement des chaussées	1'149'093
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines	2'135'359
Réalisation de la déchetterie de Plaines-Roches	895'967
Transformation des anciennes galeries Léopold-Robert	860'459
Transformation Quai Godet 18 « Village d'artisans »	708'323
Rénovation intérieure du collège des Terreaux	1'460'558
Construction de la nouvelle école primaire de la Maladière	1'654'381
Salles de classe provisoire pour LJP et CPLN	961'780
Service des eaux et du gaz, plans directeurs	2'148'985
Service de l'électricité, plan directeur	3'747'630
NHP	29'200'000
Equipements hospitaliers	689'200
TOTAL	46'605'735

6.4.

6.5. Comparaison avec la planification financière quadriennale

Planification 2001 – 2004

en francs	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Investissements bruts	65'991'500	66'236'600	68'169'400	53'767'500	254'165'000
Recettes	-7'002'500	-9'108'000	-9'406'000	-6'845'000	-32'361'500
Investissements nets	58'989'000	57'128'600	58'763'400	46'922'500	221'803'500

Comptes 2001, comptes 2002, comptes 2003, budget 2004

en francs	C 2001	C 2002	C 2003	B 2004	TOTAL
Investissements bruts	46'724'019	57'148'538	57'803'899	73'349'500	235'025'956
Recettes	-10'232'844	-6'736'860	-2'670'902	-10'237'500	-29'878'106
Investissements nets	36'491'175	50'411'678	55'132'997	63'112'000	205'147'850

Au terme de la troisième année de la planification 2001-2004, les investissements nets de la période sont inférieurs de plus de 16 millions de francs par rapport aux intentions initiales.

7. Autofinancement

en francs	C 2003	B 2003	2002
Investissements couverts	35'380'833	38'594'800	33'170'118
Investissements à charge de la Ville	15'398'736	24'760'200	12'481'625
<i>Total investissements nets</i>	<i>50'779'569</i>	63'355'000	45'651'742
Autofinancement	-13'955'684	-26'384'900	-41'978'487
Insuffisance de financement	36'823'885	36'970'100	3'673'255

La capacité d'autofinancement se dégrade de 47% par rapport au montant estimé au budget, portant l'autofinancement de l'ensemble des investissements à 27%. Malgré l'excédent de charges du compte de fonctionnement, l'autofinancement couvre le 91% des investissements du patrimoine administratif à charge de la Ville. L'insuffisance de financement est par contre conforme au budget.

8. Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2003	B 2003	2002	2001	2000
Dette à court terme ('000)	40'005	40'000	21'589	35'007	50'000
Dette à long terme ('000)	609'000	627'000	589'000	563'000	523'000
Intérêts passifs ('000)	24'282	25'793	24'578	25'189	22'915
Charge nette d'intérêt ('000)	9'342	11'877	11'677	12'733	11'644
Charge nette d'intérêt en Fr. / habitant	296	376	370	403	367
Charge nette d'intérêt / produit des impôts	7.0%	7.9%	7.4%	8.7%	9.1%
Charge nette d'intérêt / recettes courantes	2.0%	2.5%	2.4%	2.7%	2.6%

La charge d'intérêts par habitant baisse de 11,1% par rapport à 2002, en raison de la diminution des taux de l'endettement à court et long terme et de la faible croissance des emprunts.

Compte tenu des taux d'intérêts toujours favorables, la consolidation des emprunts à long terme a été poursuivie dans un cadre toutefois inférieur à l'autorisation d'emprunts. La capacité d'autofinancement a permis de freiner la croissance de la dette à long terme, qui progresse de 20 millions de francs alors que le budget prévoyait une croissance de 38 millions de francs.

9. Fonds propres

Compte tenu du résultat de l'exercice, la fortune nette s'élève à 10'389'212 francs et les réserves et provisions se montent à 16'783'626 francs au 31 décembre 2003.

B. BILAN CONSOLIDE

(Administration, Services industriels, Hôpitaux)

ACTIF	31.12.2003	31.12.2002
PATRIMOINE FINANCIER	236'811'353.03	232'271'394.91
10. Disponibilités	11'965'237.12	4'602'292.57
11. Avoirs	123'954'027.44	118'795'524.51
12. Placements	74'841'281.61	73'695'177.50
13. Actifs transitoires	26'050'806.86	35'178'400.33
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	507'138'363.78	473'187'640.38
14. Investissements	474'254'210.86	449'522'753.21
15. Prêts et participations permanentes	15'783'611.70	13'985'470.45
16. Subventions d'investissements	1'045'374.00	4'824'942.00
17. Autres dépenses à amortir	2'670'450.00	3'228'250.00
18. Avances aux financements spéciaux	2'230'325.32	1'626'224.72
19. Déficit de l'exercice	11'154'391.90	0.00
	743'949'716.81	705'459'035.29
PASSIF		
ENGAGEMENTS	706'322'486.90	668'714'558.20
20. Engagements courants	30'991'997.85	24'383'877.61
21. Dettes à court terme	40'005'398.75	21'589'769.46
22. Dettes à moyen et long termes	609'000'000.00	589'000'000.00
Dettes envers l'Etat pour actions HLM	2'730'578.95	2'889'930.80
23. Engagements envers des entités particulières	579'511.02	3'481'063.90
24. Provisions	700'000.00	1'700'000.00
25. Passifs transitoires	22'315'000.33	25'669'916.43
FONDS PROPRES	37'627'229.91	36'744'477.09
28. Financements spéciaux et réserves	16'083'626.26	15'459'587.54
29. Réserve générale	21'543'603.65	18'874'720.17
Bénéfice de l'exercice	-	2'410'169.38
	743'949'716.81	705'459'035.29

C. CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2002	Budget 2003		Comptes 2003	
			Charges	Revenus
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT				
526'754'088.77	525'872'300	Total des charges	524'312'491.55	
529'164'258.15	525'182'600	Total des revenus		513'158'099.65
2'410'169.38		Excédent de revenus		
	689'700	Excédent de charges		11'154'391.90
INVESTISSEMENTS				
52'315'141.96	70'422'000	Total des dépenses	53'370'681.70	
6'663'399.71	7'067'000	Total des recettes		2'591'112.63
45'651'742.25	63'355'000	Investissements nets		50'779'569.07
FINANCEMENT				
45'651'742.25	63'355'000	Investissements nets	50'779'569.07	
-28'754'168.44	-26'916'900	Amortissements		27'027'296.71
-8'136'345.46	0	Amortissements complémentaires		0.00
		Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	1'917'221.66	
-2'677'803.82	-157'700	Excédent des attributions aux financements spéciaux		
	689'700	Excédent de charges du compte de fonctionnement	11'154'391.90	
-2'410'169.38		Excédent de revenus du compte de fonctionnement		
3'673'255.15	36'970'100	Insuffisance de financement		36'823'885.92

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville.

L'excédent de charges du compte de fonctionnement s'élève à 11'154'391.90 francs par rapport à un déficit prévu au budget de 689'700 francs. Le résultat de l'exercice se détériore ainsi de 10'464'692 francs.

Par rapport au budget, les charges sont contenues et diminuent même de 0,3%. En revanche, les revenus accusent un recul de 2,3%, essentiellement en raison de la contraction des recettes fiscales qui sont globalement inférieures de plus de 10% par rapport aux prévisions et en particulier de plus de 30% pour l'impôt sur le bénéfice, signe de la récession économique qui a touché l'économie suisse et neuchâteloise en 2003.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2003 se présente comme suit :

	Fr.	
Investissements à la charge de la Ville	15'398'735,71	30%
Investissements couverts	<u>35'380'833,36</u>	70%
Total des investissements nets	<u>50'779'569,07</u>	100%

Les investissements bruts réalisés en 2003 sont inférieurs de 17 millions de francs par rapport au budget. Cet écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements de la Police et de la Police du feu, suite à l'abandon par cette dernière de la construction d'une nouvelle caserne, intégrée au projet de « La Maladière », financé par des investissements privés. Des dépenses inférieures au budget sont également à signaler à l'Instruction publique, aux Services industriels, aux Sports et au Tourisme et transports.

FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement des investissements de la commune s'élève à 13,9 millions de francs (budget : 26,4), constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître une insuffisance de financement de 36,8 millions de francs pour l'exercice (budget : 36,9 millions de francs). L'insuffisance de financement reste donc inférieure au budget et la capacité d'autofinancement permet de financer plus de 90% des investissements à la charge de la Ville.

Toutefois, si l'insuffisance de financement a nécessité un recours à l'emprunt, elle ne grèvera les comptes de fonctionnement ultérieurs que pour la part des investissements non couverts à

la charge de la Ville qui s'élève à 15,4 millions de francs (budget : 24,7 millions de francs).

D. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

Par sections	Comptes 2003		Budget 2003		Comptes 2002	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01. Chancellerie	6'032'176.77	1'366'064.09	6'344'900	1'486'600	5'792'858.02	1'468'207.90
02. Finances	58'110'624.08	176'237'683.15	58'863'400	190'757'400	58'776'828.94	195'057'119.37
03. Forêts et Domaines	4'466'252.18	3'860'730.20	4'608'400	3'914'100	4'765'341.37	3'627'195.05
04. Services sociaux	23'159'092.36	2'707'874.55	22'581'300	2'131'400	19'923'476.77	2'373'205.45
05. Travaux publics	36'224'409.60	19'017'575.86	35'880'800	18'091'400	37'113'567.60	18'544'534.80
06. Urbanisme	16'348'887.18	11'895'238.65	16'316'000	11'367'400	18'582'301.26	10'342'811.50
07. Police	16'310'537.85	7'168'833.02	16'769'000	6'475'500	15'618'440.15	6'637'190.12
08. Police du feu	10'480'983.36	5'473'055.44	10'323'000	4'787'600	9'915'910.63	4'494'738.95
09. Instruction publique	109'908'601.99	77'802'256.12	112'550'200	80'326'500	105'761'994.32	75'498'216.86
10. Affaires culturelles	14'982'088.45	1'919'350.53	14'592'600	1'110'800	15'028'614.58	1'438'365.41
11. Services industriels	70'356'434.24	76'278'360.56	75'750'500	81'343'700	77'447'351.38	83'093'861.87
12. Hôpitaux	139'485'920.51	125'637'042.32	133'891'000	120'076'000	136'035'612.61	123'446'003.62
13. Sports	10'803'098.41	3'777'925.16	10'293'700	3'313'200	14'605'570.75	3'140'307.25
14. Tourisme et transports	7'643'384.57	16'110.00	7'107'500	1'000	7'386'220.39	2'500.00
	524'312'491.55	513'158'099.65	525'872'300	525'182'600	526'754'088.77	529'164'258.15
Excédent de charges		11'154'391.90		689'700		
Excédent de revenus					2'410'169.38	
TOTAL	524'312'491.55	524'312'491.55	525'872'300	525'872'300	529'164'258.15	529'164'258.15

CLASSIFICATION SPECIFIQUE

Par natures	Comptes 2003		Budget 2003		Comptes 2002	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30. Charges de personnel	242'058'902.77		237'371'000		232'488'937.09	
31. Biens, services et marchandises	130'235'747.14		133'202'800		133'120'803.07	
32. Intérêts passifs	24'281'972.56		25'793'200		24'578'061.95	
33. Amortissements	27'027'296.71		26'916'900		28'754'168.44	
Amortissements complémentaires	0.00		0		8'136'345.46	
34. Parts et contributions aux communes	0.00		0		0.00	
35. Dédommagements aux collectivités publ.	14'084'399.80		14'076'800		13'147'710.20	
36. Subventions accordées	50'870'507.70		47'600'600		44'956'757.36	
37. Subventions redistribuées	0.00		0		0.00	
38. Attributions aux réserves	711'297.98		1'039'300		3'776'920.90	
39. Imputations internes	35'042'366.89		39'871'700		37'794'384.30	
40. Impôts		137'473'655.74		152'993'000		161'811'318.21
41. Patentes et concessions		38'926.35		68'700		67'354.25
42. Revenus des biens		17'268'773.55		14'399'800		13'780'342.35
43. Contributions, émoluments		185'677'579.83		182'409'600		182'267'325.61
44. Parts à des recettes cantonales		1'821'538.92		1'849'000		1'805'956.69
45. Dédommagements de collectivités publ.		32'763'513.59		34'098'200		30'668'848.06
46. Subventions acquises		100'443'225.14		98'611'000		99'869'611.60
47. Subventions à redistribuer		0.00		0		0.00
48. Prélèvements aux réserves		2'628'519.64		881'600		1'099'117.08
49. Imputations internes		35'042'366.89		39'871'700		37'794'384.30
	524'312'491.55	513'158'099.65	525'872'300	525'182'600	526'754'088.77	529'164'258.15
Excédent de charges		11'154'391.90		689'700		
Excédent de revenus					2'410'169.38	
TOTAL	524'312'491.55	524'312'491.55	525'872'300	525'872'300	529'164'258.15	529'164'258.15

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Par tâches	Comptes 2003			Comptes 2002		
	Charges	Revenus	Résultat net	Par habitant	Résultat net	Par habitant
Administration	26'663'650.76	16'842'140.22	-9'821'510.54	-311.-	-14'371'225.67	-455.-
Sécurité publique	20'826'580.41	4'617'876.04	-16'208'704.37	-513.-	-15'658'862.31	-496.-
Enseignement et formation	113'144'030.03	79'022'528.92	-34'121'501.11	-1'081.-	-32'245'275.61	-1'022.-
Culture, sports et loisirs	35'930'546.38	9'072'591.05	-26'857'955.33	-851.-	-32'263'317.54	-1'022.-
Santé	145'225'560.25	130'136'594.57	-15'088'965.68	-478.-	-14'155'445.53	-448.-
Prévoyance sociale	21'210'082.32	3'321'300.40	-17'888'781.92	-567.-	-16'861'194.01	-534.-
Trafic	26'126'435.86	8'439'520.79	-17'686'915.07	-560.-	-18'284'430.47	-579.-
Protection et aménagement de l'environnement	13'907'923.20	11'782'946.59	-2'124'976.61	-67.-	-2'271'676.57	-72.-
Economie publique	73'696'501.71	78'519'564.51	4'823'062.80	153.-	4'328'499.10	137.-
Finances et impôts	47'581'180.63	171'403'036.56	123'821'855.93	3'922.-	144'193'097.99	4'568.-
	524'312'491.55	513'158'099.65				
Excédent de revenus			-11'154'391.90	-353.-	2'410'169.38	76.-
Excédent de charges		11'154'391.90				
	524'312'491.55	524'312'491.55				
Nombre d'habitants			31'571		31'566	

EVOLUTION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

(sans imputations internes)

En mios de francs	Comptes 2003		Budget 2003		Comptes 2002		Comptes 2001		Comptes 2000		Comptes 1990	
	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	
Charges												
Charges de personnel	242.1	49.5%	237.4	48.8%	232.5	47.6%	217.5	46.5%	203.8	46.9%	159.9	49.8%
Biens, services et marchandises	130.2	26.6%	133.2	27.4%	133.1	27.2%	129.8	27.7%	120.9	27.8%	93.2	29.1%
Intérêts passifs	24.3	5.0%	25.8	5.3%	24.5	5.0%	25.2	5.4%	22.9	5.3%	21.7	6.8%
Amortissements	27.0	5.5%	26.9	5.5%	28.8	5.9%	25.4	5.4%	22.6	5.2%	13.3	4.1%
Amortissements complémentaires	0.0	0.0%	0.0	0.0%	8.1	1.7%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Dédommagements aux collectivités	14.1	2.9%	14.1	2.9%	13.1	2.7%	12.8	2.7%	12.9	3.0%	10.0	3.1%
Subventions accordées	50.8	10.4%	47.6	9.8%	44.9	9.2%	49.7	10.6%	50.8	11.7%	22.1	6.9%
Attributions aux réserves	0.7	0.1%	1.0	0.2%	3.7	0.8%	7.8	1.7%	0.9	0.2%	0.6	0.2%
Total	489.2	100.0%	486.0	100.0%	488.7	100.0%	468.2	100.0%	434.8	100.0%	320.8	100.0%
<i>Total en % (base 1990)</i>	<i>152.5%</i>		<i>151.5%</i>		<i>152.3%</i>		<i>145.9%</i>		<i>135.5%</i>		<i>100.0%</i>	
Produits												
Impôts	137.5	28.8%	153.0	31.5%	161.8	32.9%	148.8	31.7%	129.1	29.6%	83.1	27.1%
Patentes & concessions	0.0	0.0%	0.1	0.0%	0.1	0.0%	0.1	0.0%	0.1	0.0%	0.2	0.1%
Revenus des biens	17.3	3.6%	14.4	3.0%	13.8	2.8%	13.6	2.9%	14.1	3.2%	16.1	5.2%
Contributions	185.6	38.8%	182.4	37.6%	182.2	37.1%	184.2	39.2%	177.9	40.7%	134.3	43.7%
Parts à des recettes	1.8	0.4%	1.8	0.4%	1.8	0.4%	9.5	2.0%	9.6	2.2%	5.9	1.9%
Dédommagements de collectivités	32.8	6.9%	34.1	7.0%	30.6	6.2%	27.6	5.9%	24.3	5.6%	10.9	3.5%
Subventions acquises	100.5	21.0%	98.6	20.3%	99.8	20.3%	83.6	17.8%	80.7	18.5%	56.4	18.4%
Prélèvements aux réserves	2.6	0.5%	0.9	0.2%	1.0	0.2%	2.6	0.6%	0.9	0.2%	0.3	0.1%
Total	478.1	100.0%	485.3	100.0%	491.1	100.0%	470.0	100.0%	436.7	100.0%	307.2	100.0%
<i>Total en % (base 1990)</i>	<i>155.6%</i>		<i>158.0%</i>		<i>159.9%</i>		<i>153.0%</i>		<i>142.2%</i>		<i>100.0%</i>	
RESULTAT	-11.1		-0.7		2.4		1.8		1.9		-13.6	

BALANCE DES CHARGES ET REVENUS

Compte de fonctionnement

(- = excédent de charges, + = excédent de revenus)

Sections	Comptes	Budget	+ amélioration - aggravation du résultat
	2003	2003	
	Fr.	Fr.	Fr.
01. Chancellerie	- 4'666'112.68	- 4'858'300	+ 192'187.32
02. Finances	+ 118'127'059.07	+ 131'894'000	- 13'766'940.93
03. Forêts et Domaines	- 605'521.98	- 694'300	+ 88'778.02
04. Services sociaux	- 20'451'217.81	- 20'449'900	- 1'317.81
05. Travaux publics	- 17'206'833.74	- 17'789'400	+ 582'566.26
06. Urbanisme	- 4'453'648.53	- 4'948'600	+ 494'951.47
07. Police	- 9'141'704.83	- 10'293'500	+ 1'151'795.17
08. Police du feu	- 5'007'927.92	- 5'535'400	+ 527'472.08
09. Instruction publique	- 32'106'345.87	- 32'223'700	+ 117'354.13
10. Affaires culturelles	- 13'062'737.92	- 13'481'800	+ 419'062.08
11. Services industriels	+ 5'921'926.32	+ 5'593'200	+ 328'726.32
12. Hôpitaux	- 13'848'878.19	- 13'815'000	- 33'878.19
13. Sports	- 7'025'173.25	- 6'980'500	- 44'673.25
14. Tourisme et transports	- 7'627'274.57	- 7'106'500	- 520'774.57
Résultat net	- 11'154'391.90	- 689'700	- 10'464'691.90

Charges de fonctionnement

30. CHARGES DE PERSONNEL

	Comptes		Budget	Comptes
	2003	Ecart		
	Fr.	%	Fr.	Fr.
300 Autorités et commissions	1'042'946.45	-4.4%	1'091'200	1'002'729.15
301 Personnel administratif et d'exploitation	139'177'888.60	3.6%	134'321'100	133'292'548.99
302 Personnel enseignant	56'966'005.10	-1.4%	57'779'500	54'500'767.05
303 Assurances sociales	16'409'366.65	-2.8%	16'880'500	15'937'891.58
304 Caisse de pensions de l'Etat	5'694'131.87	-0.6%	5'729'500	5'516'780.80
305 Assurance acc. et perte de gains	1'984'562.03	0.6%	1'973'000	2'012'560.29
306 Prestations en nature	776'204.06	-5.1%	818'100	685'781.99
307 Caisse de pensions Ville	16'654'362.10	5.9%	15'732'800	16'585'977.40
308 Personnel temporaire	1'586'543.33	30.2%	1'219'000	1'264'509.15
309 Autres charges de personnel	1'766'892.58	-3.3%	1'826'300	1'689'390.69
30 TOTAL	<u>242'058'902.77</u>	2.0%	<u>237'371'000</u>	<u>232'488'937.09</u>

301 - Les salaires ont été servis à l'indice de 102.3 (base 100 en mai 2000), soit 0.3 point de plus qu'au budget calculé à 102, entraînant une augmentation de 440'000 francs pour l'Administration et les Hôpitaux.

303 - La cotisation (part patronale) pour l'assurance maladie "perte de gain" du personnel nommé a diminué de 1,15% à 1%.

307 - En ce qui concerne la Caisse de pensions, le montant de coordination était de 14'770 francs et les cotisations se montaient à :

- 7,5% pour l'employé A
- 9,25% pour l'employé B
- 180% des cotisations ci-dessus pour la part de l'employeur.

Afin de permettre une analyse plus fine des charges de personnel, nous les présentons réparties en trois groupes : Administration, Instruction publique et Hôpitaux.

Nous observons que les dépenses sont maîtrisées au sein de l'Administration générale et de l'Instruction publique.

Les Hôpitaux, pour leur part, enregistrent un dépassement du budget de 6,8% (5 millions de francs). Ce dépassement est dû aux nombreuses absences pour raison de maladies, accidents et de congés parentaux (non budgétisées pour la dernière fois en 2003) ainsi qu'à l'adoption de la nouvelle convention collective de travail pour les chefs de cliniques et médecins-assistants. Rappelons qu'en 2002 déjà puis en 2003, le personnel des Hôpitaux a bénéficié d'augmentations salariales. Pour 2003, l'augmentation s'est élevée à 1% (budgétisé).

Charges par entités	Comptes 2003 Fr.	Ecart	Budget 2003 Fr.	Comptes 2002 Fr.
Administration	85'065'986	0.9%	84'275'100	79'845'807
Instruction publique	78'060'327	-1.4%	79'192'900	74'987'197
Hôpitaux	78'932'590	6.8%	73'903'000	77'655'933
TOTAL GENERAL	242'058'903	2.0%	237'371'000	232'488'937

Il faut préciser que les comptes ci-dessus incluent les salaires et charges relatifs à tout le personnel, y compris les enseignants, stagiaires, élèves et apprentis. Par contre, ces quatre derniers groupes ne sont pas recensés dans le tableau des effectifs ci-après.

Effectif du personnel

Le tableau ci-dessous présente l'effectif des salariés en postes à 100 %, y compris les temps partiels, les emplois occasionnels, les remplacements, les heures payées. Comme mentionné ci-dessus, il n'inclut ni les enseignants, ni les stagiaires, élèves et apprentis.

Section	Nombre de postes effectifs				
	Comptes 2003	Ecart B03/C03	Budget 2003	Comptes 2002	Comptes 2001
01 Chancellerie	20.11	-1.39	21.50	18.95	19.17
02 Finances	82.74	-4.59	87.33	79.83	81.80
03 Forêts & Domaines	13.67	0.21	13.46	12.76	12.86
04 Services sociaux	77.14	-0.82	77.96	67.18	61.48
05 Travaux publics	160.46	4.24	156.22	163.20	155.40
06 Urbanisme	34.07	1.07	33.00	32.21	32.93
07 Police	119.16	-5.38	124.54	113.01	109.67
08 Police du feu	71.80	-1.06	72.86	68.26	63.88
10 Affaires culturelles	46.97	-0.76	47.73	49.09	45.01
11 Services industriels	121.13	0.72	120.41	112.48	115.40
13 Sports	45.84	1.44	44.40	47.16	45.00
14 Tourisme & Transports	0.46	-0.04	0.50	0.12	
Total Administration	793.55	-6.36	799.91	764.25	742.60
09 Instruction publique	108.63	0.26	108.37	108.63	109.51
12 Hôpitaux	800.20	54.40	745.80	788.31	781.07
TOTAL	1'702.38	48.30	1'654.08	1'661.19	1'633.18

La réduction de plus de six postes pour l'administration générale provient d'une budgétisation élevée au Corps de Police, d'une part et au CEG, d'autre part. Le dépassement de plus de quatre postes aux Travaux publics s'explique par la présence, dans les effectifs, de plusieurs collaborateurs absents pour cause de maladie longue durée et en attente de décisions AI.

31. ACHATS DE BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	9'459'707.62	0.5%	9'409'800	9'278'922.56
311	Achats de mobilier, machines, véhicules	7'307'842.78	-2.3%	7'481'050	7'325'029.90
312	Eau, énergie, combustibles	39'324'159.47	-9.7%	43'560'300	43'005'784.01
313	Autres marchandises	15'837'166.15	2.9%	15'395'150	15'397'770.02
314	Entretien des immeubles et du domaine public	12'933'638.39	20.6%	10'720'700	12'239'893.86
315	Entretien d'objets mobiliers	4'010'292.13	-19.0%	4'953'750	4'027'321.76
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	8'148'325.98	4.5%	7'797'200	9'172'142.14
317	Dédommagements	1'366'150.08	-6.0%	1'452'600	1'481'807.97
318	Honoraires et autres services	29'022'860.94	-5.8%	30'819'200	29'057'551.27
319	Frais divers	2'825'603.60	75.2%	1'613'050	2'134'579.58
31	TOTAL	130'235'747.14	-2.2%	133'202'800	133'120'803.07

Par rapport au budget, le groupe présente une diminution de 2'967'053 francs, soit 2,2%.
Par entités, les variations des comptes par rapport au budget se décomposent comme suit:

- Administration -1'565'017 L'amélioration provient de l'entretien des installations au CEG et de prestations de services refacturées inférieurs aux montants prévus au budget.
- Instruction publique -353'645 Dû essentiellement à des achats de matériel inférieurs au montant prévu au budget.
- Services industriels -1'552'334 Dû à une diminution des achats d'énergie (électricité et gaz) et au report de certaines dépenses.
- Hôpitaux +902'980 Compensé par les recettes et les subventions LAIS.

32. INTERETS PASSIFS

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
320 Engagements courants	35'302.45	111.4%	16'700	19'797.85
321 Dettes à court terme	143'894.66	-88.6%	1'265'000	413'235.66
322 Dettes à long terme	23'948'615.26	-2.3%	24'509'000	24'052'994.46
323 Dette envers des entités	10'192.65	307.7%	2'500	12'033.30
329 Autres intérêts passifs	143'967.54		0	80'000.68
32 TOTAL	24'281'972.56	-5.9%	25'793'200	24'578'061.95

Durant l'exercice 2003, les montants dévolus aux charges d'intérêts ont pu être réduits. Les charges sont inférieures de 1'511'227 francs par rapport au budget et de 296'089 francs par rapport aux comptes 2002, nonobstant le fait que la dette à long terme s'est accrue de 20 millions de francs.

Le refinancement de la dette à long terme s'est poursuivi par la conclusion de cinq emprunts dont le taux moyen s'est établi à 2,88%. Avec les taux d'intérêts historiquement bas négociés durant l'exercice, la consolidation de la dette à long terme a été poursuivie en favorisant les échéances longues.

321 - Ce poste enregistre une amélioration de 1'121'105 francs grâce aux conditions de taux d'intérêts très favorables pratiquées pour les durées de 1 mois à 12 mois. Ces échéances sont utilisées pour la conclusion d'emprunts nécessaires à la trésorerie courante.

322 - Ce poste s'améliore de 560'385 francs grâce aux conditions de taux d'intérêts très bas durant la première moitié de l'année écoulée. Cette évolution favorable a permis de réduire le taux moyen de la dette à long terme qui a ainsi franchi la barre des 4% pour s'établir à 3,89% (sans frais et commissions).

329 - Cette rubrique, figurant pour la première fois dans les comptes de l'exercice 2002, résulte de la comptabilisation d'intérêts compensatoires versés aux contribuables qui se sont acquittés de tranches d'impôts plus élevées. Le taux d'intérêt compensatoire en faveur des contribuables est fixé à 1,5%.

Le tableau de la page suivante présente une analyse de l'évolution de la charge d'intérêts et de quelques ratios de comparaison avec les éléments du compte de fonctionnement.

Evolution de la dette à long terme et de la charge d'intérêts

En milliers de francs	Comptes 2003	Budget 2003	2002	2001	2000
Dette à long terme	609'000	627'000	589'000	563'000	523'000
Intérêts passifs	24'282	25'793	24'578	25'189	22'915
./. revenus financiers	-3'463	-919	-917	-1'047	-927
./. intérêts refacturés ⁽¹⁾	-11'477	-12'997	-11'984	-11'409	-10'344
Charge nette	9'342	11'877	11'677	12'733	11'644
Produits des impôts (A)	133'873	150'300	158'826	145'683	126'665
Intérêts passifs / A	18.1%	17.2%	15.5%	17.3%	18.1%
Charge nette / A	7.0%	7.9%	7.4%	8.7%	9.2%
Recettes courantes (B)	475'385	484'429	490'271	467'516	435'755
Intérêts passifs / B	5.1%	5.3%	5.0%	5.4%	5.3%
Charge nette / B	2.0%	2.5%	2.4%	2.7%	2.7%
⁽¹⁾ Intérêts refacturés (détails):					
- Hôpitaux	4'600	4'931	4'117	3'409	2'611
- Services industriels	4'984	5'871	5'734	5'747	5'387
- Ecoles	846	952	955	1'044	1'050
- Urbanisme	1'047	1'243	1'178	1'209	1'296
	11'477	12'997	11'984	11'409	10'344

33. AMORTISSEMENTS

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
330 Patrimoine financier, immeubles	1'255'261.00	-4.0%	1'307'700	978'415.00
330 Escomptes, pertes et abandons	4'738'665.72	28.1%	3'699'100	6'847'007.91
331 Patrimoine admin.(ordinaires)	21'033'369.99	-4.0%	21'910'100	20'928'745.53
332 Patrimoine admin.(complément.)	0.00		0	8'136'345.46
33 TOTAL	27'027'296.71	0.4%	26'916'900	36'890'513.90

Ce groupe de comptes comprend tous les amortissements réglementaires.

330 - Les pertes et abandons concernent principalement le contentieux fiscal et les imputations forfaitaires d'impôts pour 3'729'900 francs (au budget 3'100'000 francs).

Les Hôpitaux enregistrent des pertes pour 455'600 francs (au budget 315'000 francs) et les Services industriels pour 96'600 francs (au budget 135'000 francs).

331 - Les amortissements sur le patrimoine administratif sont inférieurs au budget de 878'600 francs en raison des amortissements complémentaires de plus de 8 millions de francs effectués en 2002, en particulier sur les investissements de l'Urbanisme et des Sports.

35. DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
351	Canton (formation professionnelle facturée par l'Etat)	499'879.65	5.0%	476'300	471'484.20
352	Communes (formation professionnelle assurée par les communes, ESRN)	13'584'520.15	-0.1%	13'600'500	12'676'226.00
35	TOTAL	14'084'399.80	0.1%	14'076'800	13'147'710.20

352 - Cette rubrique est essentiellement influencée par les prix coûtants versés pour les élèves de la Ville fréquentant l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel ou des établissements scolaires hors du territoire communal, en vue d'y parfaire leur formation.

Pour l'ESRN, on enregistre une baisse du prix coûtant par élève (10'313 francs au lieu de 10'651 francs au budget) et un effectif moyen supérieur au budget (+ 9,5 élèves).

36. SUBVENTIONS ACCORDEES

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
361	Canton (aide sociale, établ. enfants et adoles., établ. pers. âgées, charges AVS/AI aide hospitalière, part intégr. prof. péréquation)	32'406'686.85	9.9%	29'494'400	27'434'962.50
362	Communes (Syndicats théâtre régional, anneau d'athlétisme et patinoires)	2'776'527.50	14.8%	2'419'200	2'418'710.11
364	Sociétés d'économie mixte (BPU, compagnies de transports)	8'780'273.00	2.3%	8'584'800	8'619'700.36
365	Institutions privées (chancellerie, services sociaux et affaires culturelles)	6'218'070.75	-2.2%	6'358'700	5'819'306.10
366	Personnes physiques (aide complém. AVS/AI, bourses, chômeurs, aide aux logements)	688'949.60	-7.3%	743'500	664'078.29
36	TOTAL	50'870'507.70	6.9%	47'600'600.00	44'956'757.36

Le total du groupe enregistre une détérioration de 3'269'908 francs par rapport au budget, soit l'équivalent de 6,9%.

361 - Les subventions versées à l'Etat affichent une augmentation de 2'912'287 francs (9,9%) par rapport au budget.

Notre part à la péréquation financière intercommunale s'élève à 8'204'892 francs soit une augmentation de plus de 2,2 millions de francs par rapport au budget (+37%).

Notre participation à l'Aide sociale s'élève à 4'430'893 francs et est supérieure au budget de plus de 330'000 francs (+8%). En revanche, celle destinée aux mesures d'intégration professionnelle (anciennement fonds de crise) se monte à 497'981 francs, soit une amélioration de 196'419 francs.

Les subventions aux établissements spécialisés pour enfants et adolescents atteignent 2'096'487 francs et celles pour les personnes âgées 1'290'307 francs. En regard des chiffres du budget 2003, cela représente des hausses respectivement de 10% et 61%. En revanche, la participation aux établissements spécialisés AI, avec un montant de 849'089 francs, est conforme au budget.

362 - Grâce aux nombreux spectacles organisés, la restitution de la taxe sur les spectacles au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel se monte à 191'200 francs, supérieure de 71'200 francs par rapport au montant prévu au budget. Un écart plus important est par contre, enregistré au Syndicat intercommunal des patinoires du littoral neuchâtelois où la restitution de la taxe s'élève à 310'821 francs, contre 54'000 francs inscrits au budget.

Notre participation au déficit du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme s'élève à 216'000 francs, supérieure de 51'300 francs par rapport au budget.

364 - La participation au déficit de la Bibliothèque publique s'élève à 2'912'850 francs en deçà de 90'250 francs par rapport au budget. Celle affectée aux TN est de 5'251'050 francs, soit une augmentation de 83'350 francs par rapport au budget. Le coût de l'action de promotion de l'Onde verte, avec un montant de 398'737 francs, accuse un dépassement de 198'737 francs par rapport au chiffre prévu au budget. Cette croissance s'explique par l'introduction d'un subventionnement aux abonnements mensuels alors que le budget ne comprenait que le subventionnement des abonnements annuels.

365 - L'amélioration de ce poste en regard du budget s'explique principalement par les versements inférieurs des montants alloués au Centre de santé de 149'436 francs.

38. ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
380 Attributions aux financements spéciaux (taxe déchets, STEP)	406'879.88	-	0	212'914.55
381 Attributions aux financements spéciaux (droits de superficie et taxes affectées)	234'671.50	-70.0%	783'000	504'415.60
382 Attributions aux réserves	69'746.60	-72.8%	256'300	3'059'590.75
38 TOTAL	711'297.98	-31.6%	1'039'300	3'776'920.90

Détail des attributions :

Finances

Encouragement à la formation	0.00		0	200'000.00
------------------------------	------	--	---	------------

Forêts et domaines

Droit de superficie fondation "Chez Nous"	3'200.00		3'200	3'200.00
Réserve forestière	0.00		20'000	200'000.00

Travaux publics

Epuration des eaux (excédent de revenus annuels)	0.00		554'600	0.00
Epuration des eaux (amortissement avance)	281'501.67		0	153'753.10
Ordures et déchets (amortissement avance)	98'177.00		0	59'161.45
Ordures et déchets (excédent de revenus annuels)	0.00		21600	0.00
Parcs et promenades - Fonds compensatoire plantation d'arbres	42'759.50		0	0.00

Urbanisme

Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	0.00		113'400	1'307'000.00
à reporter :	425'638.17		712'800	1'923'114.55

	Comptes 2003	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	425'638.17	712'800	1'923'114.55
Urbanisme (suite)			
Immeubles HLM patrimoine financier, réserve pour entretien	0.00	17'600	117'400.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	0.00	30'300	233'000.00
Fonds compensatoire pour aménagement de places de parc, réserve	160'200.00	50'000	10'800.00
Police			
Ports (excédent de revenus annuels)	0.00	93'500	189'663.60
Police du feu			
Construction d'abris publics de protection civile, réserve	28'512.00	1'000	100'752.00
Instruction publique			
Equipement CPLN, réserve	39'659.60	75'000	82'431.20
Affaires culturelles			
Achat d'objets de collection, réserve	0.00	0	200'000.00
Services industriels			
Réserve pour eaux	0.00	59'100	0.00
Eaux (amortissement avance)	27'201.21	0	0.00
Réserve électricité	0.00	0	500'000.00
Réserve NaturMade	30'087.00	0	419'759.55
	711'297.98	1'039'300	3'776'920.90

Revenus de fonctionnement

40. IMPOTS

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
400 Personnes physiques	98'754'658.75	-3.7%	102'500'000	107'218'774.81
401 Personnes morales	36'967'722.90	-25.6%	49'700'000	53'562'829.05
406 Impôts sur la propriété et la dépense	1'751'274.09	120.8%	793'000	1'029'714.35
40 TOTAL	137'473'655.74	-10.1%	152'993'000	161'811'318.21

Les impôts facturés en 2003 sont inférieurs de 10,1% au montant prévu au budget, représentant plus de 15 millions de francs.

400 - L'impôt sur la fortune est inférieur de près de 2,4 millions de francs au montant prévu au budget du fait d'une situation boursière qui s'est encore péjorée durant l'année 2002.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, l'écart à la baisse de plus de 3,6 millions de francs provient d'une diminution inattendue du revenu imposable, malgré l'augmentation du nombre de contribuable, conjuguée à la baisse du coefficient de 94% à 90% et à la diminution du produit de l'impôt à la source, vraisemblablement liée à la croissance du chômage.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de plus de 1,7 millions de francs et concernent les années de taxation 2000 et 2001.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont nettement en dessous de la moyenne de ces dernières années. Le nombre de comptes ouverts en 2003 est de 21 (13 en 2002) dont un supérieur à 20'000 francs (1 en 2002).

401 - L'impôt sur le capital est supérieur de près de 300'000 francs au montant prévu au budget. Cet écart est dû à quelques augmentations du capital imposable dans certaines entreprises.

L'aggravation importante de l'impôt sur le bénéfice par rapport au budget est la conséquence de la crise économique mondiale consécutive à la guerre en Irak. En effet, les entreprises neuchâteloises sont fortement orientées sur l'exportation et, par conséquent, exposées à l'évolution de la conjoncture mondiale et à l'évolution des cours des devises. L'impôt sur le bénéfice est inférieur au budget de plus de 13,3 millions de francs (-34%). L'imposition postnumerando a un effet amplificateur sur les recettes fiscales.

Les taxations rectificatives des personnes morales sont conformes aux prévisions.

41. PATENTES ET CONCESSIONS

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
410 Patentes et concessions	38'926.35	-43.3%	68'700	67'354.25
41 TOTAL	38'926.35	-43.3%	68'700	67'354.25

Le recul de ce poste résulte essentiellement de la suppression de la taxe de représentations cinématographiques consécutive à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale sur le cinéma et d'une diminution de la taxe sur les distributeurs automatiques (-10'584 francs).

42. REVENUS DES BIENS

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Banques	31'805.93	-84.3%	202'300	168'806.98
421	Créances (intérêts moratoires, frais de rappel)	1'074'585.79	79.5%	598'500	530'774.62
422	Titres et prêts du patrimoine financier	4'718.75	105.2%	2'300	3'044.30
423	Immeubles du patrimoine financier	5'742'014.30	-1.4%	5'820'600	5'401'882.20
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	2'609'000.00	-	0	0.00
425	Prêts du patrimoine administratif (prêts HLM privés, sociétés diverses)	28'462.45	9.1%	26'100	33'486.45
426	Participations permanentes du patrimoine administratif (Sociétés énergétiques)	744'121.40	9.4%	680'300	673'053.65
427	Immeubles du patrimoine administratif	7'021'838.20	-0.5%	7'057'700	6'955'328.40
429	Autres revenus	12'226.73	1.9%	12'000	13'965.75
42	TOTAL	17'268'773.55	19.9%	14'399'800	13'780'342.35

- 420 - L'évolution historiquement basse des taux d'intérêts s'est traduit par une rémunération moins importante des comptes courants.
- 421 - L'écart provient essentiellement des intérêts moratoires sur les créances fiscales (-439'478 francs).
- 423 - Au Service des forêts et domaines, le loyer des terrains est supérieur de 212'790 francs par rapport au budget. En revanche, une facturation plus basse que prévue des loyers des immeubles locatifs du patrimoine financier entraîne un écart de 152'386 francs par rapport au budget.
- 426 - Des dividendes sur actions, supérieurs à ce qui avait été escompté, expliquent les revenus plus importants sur ce poste.
- 427 - Les ventes de vins à l'Encavage sont inférieures de 40'818 francs par rapport au budget. En revanche, les redevances de concessions au Corps de police enregistrent une amélioration de 147'022 francs par rapport aux prévisions.

43. CONTRIBUTIONS, VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
430 Contributions de remplacement (abris protection civile, places de parc)	231'471.50	353.9%	51'000	111'552.00
431 Emoluments administratifs	1'006'797.25	48.7%	677'200	695'795.96
432 Recettes hospitalières et d'établissements spéciaux	59'490'710.76	3.2%	57'667'000	57'214'791.36
433 Ecolages	5'769'193.75	1.0%	5'711'800	5'457'868.00
434 Autres redevances et presta- tions de services	17'718'047.01	2.9%	17'227'000	17'538'919.17
435 Ventes	79'653'206.53	-3.4%	82'471'500	84'040'922.42
436 Dédommagements de tiers	10'316'580.98	24.0%	8'316'500	9'380'715.15
438 Prestations effectuées pour des investissements	2'135'665.92	0.5%	2'125'000	1'948'840.30
439 Autres contributions	9'355'906.13	14.6%	8'162'600	5'877'921.25
43 TOTAL	185'677'579.83	1.8%	182'409'600	182'267'325.61

- 430 - La contribution compensatoire pour plantation d'arbres découlant du règlement d'aménagement et une part plus importante de celle pour la compensation de places de parc manquantes expliquent l'essentiel de la différence.
- 431 - Les émoluments au Contrôle des habitants sont supérieurs au budget de 344'198 francs.
- 432 - Le forfait à la convention neuchâteloise hospitalière est supérieur de 1'971'331 francs par rapport au budget. Mais en même temps, pour les régimes privés et demi-privés, l'Etat participe depuis le 1^{er} janvier 2002 à la part "régime conventionnel des chambres communes", ce qui engendre une diminution des recettes pour ce segment.
- 434 - Les travaux pour des tiers des Travaux publics et les interventions du SIS Sanitaire, supérieurs respectivement de 544'341 francs et de 435'775 francs, sont les principaux mouvements d'amélioration de ce poste. En revanche, la taxe d'enlèvement des déchets solides est inférieure de 463'124 francs aux estimations budgétaires.
- 435 - L'introduction du nouveau plan comptable aux Services industriels a conduit au regroupement, sous un seul Service dénommé Services industriels, des services de l'électricité, du gaz et de l'eau. Globalement, les ventes de ce service sont inférieures de 1'779'874 francs par rapport au budget. En parallèle, les montants nécessaires à l'achat des énergies sont également inférieurs au budget.

- 436 - Les remboursements des assurances maladie aux Hôpitaux, non prévus au budget, s'élèvent à plus de 1'200'000 francs.
- 439 - Les prestations et fournitures à des tiers réalisées par le CEG sont supérieures de 696'891 francs par rapport aux prévisions budgétaires. Au Service des sports, les recettes de sponsoring présentent une amélioration de 75'428 francs par rapport au budget.

PRODUIT NET DES SERVICES INDUSTRIELS

En milliers de francs	Comptes 2003	Budget 2003	2002	2001	2000
- Services industriels	5'661				
- Service des eaux	-	-	-	-	273
- Service du gaz	-	422	151	256	314
- Service de l'électricité	-	5'551	6'664	6'085	6'698
- Garage	-	-	-	-	-72
- Labo eaux et environnement	-	-380	-249	-258	-240
+Prél./-Attrib. aux réserves	261	-	-920	-870	-
Résultat net pour la Ville	5'922	5'593	5'646	5'213	6'973
En % par rapport à 2000	85%	80%	81%	75%	100%
Sans les mouvements sur les réserves	81%	80%	94%	87%	100%

44. PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
441 Part à des recettes cantonales	<u>1'821'538.92</u>	-1.5%	<u>1'849'000</u>	<u>1'805'956.69</u>
44 TOTAL	<u>1'821'538.92</u>	-1.5%	<u>1'849'000</u>	<u>1'805'956.69</u>

Produit des amendes : 1'670'056 francs

La part communale au produit des amendes est inférieure au budget pour un montant de 29'944 francs.

Patentes de débit d'alcool : 150'538 francs

Le produit des patentes est légèrement supérieur aux prévisions budgétaires (+ 2'538 francs).

45. DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
450	Confédération	244'466.50	-59.3%	600'500	485'451.05
451	Canton (entretien domaine public, commission de conciliation en matière de loyers, contributions scolaires, indemnités pour gestion des agences AVS et de chômage)	20'543'359.85	-3.2%	21'227'400	19'414'850.55
452	Communes (part au réseau intercommunal d'épuration des eaux, service de l'ambulance, du feu, prix coûtants scolaires)	11'975'687.24	-2.4%	12'270'300	10'768'546.46
45	TOTAL	32'763'513.59	-3.9%	34'098'200	30'668'848.06

450 - L'indemnité de l'OFAS au centre de Malvilliers est inférieure d'environ 355'500 francs au montant prévu au budget.

451 - Les contributions versées par les cantons pour les élèves qui suivent l'enseignement à Neuchâtel s'élèvent à 19'836'100 francs. Ils sont supérieurs de 794'300 francs aux prévisions.

452 - Les prix coûtants de l'enseignement facturés aux communes atteignent le montant de 8'886'500 francs en diminution de 337'000 francs par rapport au budget. La baisse sur les écolages facturés est, comme l'année précédente, directement liée à la cantonalisation des maturités.

La part des communes externes relative à l'accueil de la petite enfance s'élève à 357'800 francs (+ 80'200 francs par rapport au budget).

La participation des communes membres de la convention du Service intercommunal des ambulances est inférieure de 44'000 francs au budget.

46. SUBVENTIONS ACQUISES

	Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	%	Fr.	Fr.
460 Confédération	11'450'758.77	0.6%	11'383'400	10'537'979.28
461 Canton	88'511'908.62	2.3%	86'510'700	88'714'137.22
462 Communes	228'520.75	-0.6%	230'000	213'710.10
469 Autres subventions	252'037.00	-48.2%	486'900	403'785.00
46 TOTAL	100'443'225.14	1.9%	98'611'000	99'869'611.60

461 - La hausse des charges des hôpitaux engendre une augmentation importante de la subvention LAIS, qui s'élève à 3'112'600 francs.

Les subventions cantonales à l'Instruction publique sont inférieures de 1'191'500 francs par rapport au budget.

469 - S'agissant des autres subventions, le recul provient principalement de la contribution de l'Ecole suisse de droguerie versée au CPLN, inférieure de 232'900 francs par rapport aux prévisions.

48. PRELEVEMENTS AUX RESERVES

		Comptes 2003	Ecart	Budget 2003	Comptes 2002
		Fr.	%	Fr.	Fr.
481	Prélèvements aux finance- ments spéciaux	1'195'329.18	115.5%	554'600	723'070.93
482	Prélèvements aux réserves	1'433'190.46	338.3%	327'000	376'046.15
48	TOTAL	2'628'519.64	198.2%	881'600	1'099'117.08

Détail des prélèvements :

Finances

Encouragement de la formation et maintien des emplois, fonds	0.00		78'000	82'640.00
Fonds de cautionnement	150'546.20		0	0.00

Forêts et domaines

Encouragement de la formation et maintien des emplois, fonds	27'627.00		0	0.00
---	------------------	--	---	------

Services sociaux

Encouragement de la formation et maintien des emplois, fonds	5'860.50		0	0.00
---	-----------------	--	---	------

Travaux publics

Epuration des eaux, réserve	0.00		554'600	0.00
Epuration des eaux, avance	0.00		0	409'897.35
Ordures et déchets, avance	695'744.98		0	195'077.98
Expo.02	202'270.15		0	0.00

Urbanisme

Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	569'000.00		161'000	0.00
Immeubles HLM patrimoine financier, réserve pour entretien	141'000.00		38'000	0.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	98'000.00		50'000	0.00
Démolition pavillon Mail, réserve	15'000.00		0	0.00

Police

Ports (excédent de charges annuelles)	181'148.70		0	0.00
--	-------------------	--	---	------

à reporter :	2'086'197.53		881'600.00	687'615.33
--------------	---------------------	--	-------------------	-------------------

	Comptes 2003	Budget 2003	Comptes 2002
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	2'086'197.53	881'600.00	687'615.33
Instruction publique			
Equipement CPLN, réserve	108'084.10	0	193'406.15
Affaires culturelles			
Expo.02, réserve	0.00	0	50'000.00
Achat d'objets de collection, réserve	115'802.51	0	0.00
Sports			
Expo.02, réserve	0.00	0	50'000.00
Services industriels			
Service des eaux, avance	318'435.50	0	118'095.60
	2'628'519.64	881'600	1'099'117.08

Les dépenses des activités relatives au traitement des ordures et déchets, aux ports, à l'épuration des eaux et à la vente d'eau doivent être entièrement financés par les revenus des taxes et tarifs. En cas de revenus insuffisants au cours de l'exercice, le prélèvement à une réserve (si elle existe) ou l'attribution à une avance de financements spéciaux (à amortir sur 5 ans) est obligatoire.

E. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

(Patrimoine administratif)

DEPENSES ET RECETTES SELON LA CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

	Comptes 2003			Budget 2003		Comptes 2002	
	Investissements bruts	Recettes	Investissements nets	Investissements	Recettes	Investissements	Recettes
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Chancellerie	20'000.00	0.00	20'000.00	300'000.00	0.00	0.00	0.00
Finances	20'017.95	0.00	20'017.95	0.00	0.00	0.00	0.00
Forêts et Domaines	76'787.80	0.00	76'787.80	200'000.00	0.00	207'107.35	0.00
Services sociaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Travaux publics	4'917'721.92	1'107'017.40	3'810'704.52	4'920'000.00	3'220'000.00	4'467'035.18	4'339'860.75
Urbanisme	2'932'265.50	607'772.62	2'324'492.88	3'030'000.00	477'000.00	6'307'693.80	1'489'985.63
Police	657'303.00	0.00	657'303.00	1'585'000.00	0.00	925'190.10	0.00
Police du feu	253'347.20	439'267.25	-185'920.05	3'510'000.00	190'000.00	853'975.15	0.00
Instruction publique	6'178'407.24	366'129.50	5'812'277.74	11'380'000.00	3'000'000.00	708'754.05	731'722.53
Affaires culturelles	264'964.35	53'373.00	211'591.35	310'000.00	100'000.00	496'404.80	0.00
Services industriels	7'874'396.09	16'109.26	7'858'286.83	10'917'000.00	0.00	9'697'787.20	0.00
Hôpitaux	29'889'200.00	0.00	29'889'200.00	29'640'000.00	0.00	27'653'000.00	0.00
Sports	258'023.65	0.00	258'023.65	3'830'000.00	80'000.00	848'299.13	100'000.00
Tourisme et transports	28'247.00	1'443.60	26'803.40	800'000.00	0.00	149'895.20	1'830.80
TOTAL	53'370'681.70	2'591'112.63	50'779'569.07	70'422'000.00	7'067'000.00	52'315'141.96	6'663'399.71

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

(Patrimoine administratif)

En milliers de francs	Comptes 2003		Comptes 2002		Comptes 2001		Comptes 2000		Comptes 1999		Comptes 1990	
DEPENSES BRUTES												
Chancellerie	20.0	0.0%	0.0	0.0%	69.3	0.2%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	171.8	0.5%
Finances	20.0	0.0%	0.0	0.0%	59.4	0.1%	0.0	0.0%	1'742.0	2.8%	868.6	2.4%
Forêts & domaines	76.8	0.1%	207.1	0.4%	51.9	0.1%	110.9	0.2%	641.6	1.0%	150.1	0.4%
Services sociaux	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	5.4	0.0%	776.6	1.2%	0.0	0.0%
Travaux publics	4'917.7	9.2%	4'467.0	8.5%	7'832.5	17.5%	16'136.1	25.8%	18'282.4	29.4%	2'944.2	8.0%
Urbanisme	2'932.3	5.5%	6'307.7	12.1%	4'333.7	9.7%	4'861.9	7.8%	4'076.6	6.6%	5'221.1	14.2%
Police	657.3	1.2%	925.2	1.8%	275.5	0.6%	411.7	0.7%	1'109.9	1.8%	1'693.0	4.6%
Police du feu	253.3	0.5%	854.0	1.6%	365.1	0.8%	75.1	0.1%	0.0	0.0%	885.3	2.4%
Instruction publique	6'178.4	11.6%	708.8	1.4%	2'975.2	6.7%	2'535.6	4.1%	9'502.4	15.3%	6'383.4	17.3%
Affaires culturelles	265.0	0.5%	496.4	0.9%	81.1	0.2%	1'364.6	2.2%	1'482.5	2.4%	257.3	0.7%
Services industriels	7'874.4	14.8%	9'697.8	18.5%	8'283.5	18.5%	17'598.7	28.1%	10'741.9	17.3%	6'169.5	16.7%
Hôpitaux	29'889.2	56.0%	27'653.0	52.9%	18'752.5	41.9%	18'365.0	29.4%	13'580.7	21.8%	2'211.1	6.0%
Sports	258.0	0.5%	848.3	1.6%	1'630.2	3.6%	427.6	0.7%	244.5	0.4%	9'937.5	26.9%
Tourisme et transports	28.2	0.1%	149.9	0.3%	1.0	0.0%	679.5	1.1%	27.1	0.0%	0.0	0.0%
TOTAL	53'370.7	100.0%	52'315.1	100.0%	44'710.9	100.0%	62'572.1	100.0%	62'208.2	100.0%	36'892.9	100.0%

EVOLUTION DU FINANCEMENT

DEPENSES BRUTES	53'370.7	100.0%	52'315.1	100.0%	44'710.9	100.0%	62'572.1	100.0%	62'208.2	100.0%	36'892.9	100.0%
RECETTES	2'591.1	4.9%	6'663.4	12.7%	10'165.0	22.7%	11'569.6	18.5%	9'449.6	15.2%	3'247.0	8.8%
DEPENSES NETTES	50'779.6	95.1%	45'651.7	87.3%	34'545.9	77.3%	51'002.5	81.5%	52'758.6	84.8%	33'645.9	91.2%
AUTOFINANCEMENT	13'975.7	27.5%	41'978.5	92.0%	32'508.0	94.1%	24'439.8	47.9%	22'354.9	42.4%	-679.0	-2.0%
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	36'803.9		3'673.2		2'037.9		26'562.7		30'403.7		34'324.9	

F. ANALYSE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIF	Bilan Ville	Bilan SI	Bilan Hôpitaux	BILAN CONSOLIDE
PATRIMOINE FINANCIER				
10 Disponibilités	10'994'305.17	753'765.23	217'166.72	11'965'237.12
100 Caisse et avances dans les services	163'358.95	0.00	55'989.35	219'348.30
101 Chèques postaux	4'376'184.13	170'781.39	122'564.20	4'669'529.72
102 Banques	6'454'762.09	582'983.84	38'613.17	7'076'359.10
11 Avoirs	86'209'065.04	12'718'853.75	25'026'108.65	123'954'027.44
110 Services de l'administration	1'269'358.97	0.00	0.00	1'269'358.97
111 Comptes courants divers	15'510'345.85	0.00	0.00	15'510'345.85
112 Impôts à encaisser	36'523'333.78	0.00	0.00	36'523'333.78
113 Dédommagements de collectivités	3'346'615.95	0.00	0.00	3'346'615.95
114 Subventions de collectivités	4'108'480.90	0.00	0.00	4'108'480.90
115 Autres débiteurs	25'284'873.49	12'718'853.75	25'026'108.65	63'029'835.89
119 Avances	166'056.10	0.00	0.00	166'056.10
12 Placements	74'841'281.61	0.00	0.00	74'841'281.61
120 Valeurs à revenu fixe	1.00	0.00	0.00	1.00
121 Actions et parts sociales	1'008'890.00	0.00	0.00	1'008'890.00
122 Prêts	1'396'531.35	0.00	0.00	1'396'531.35
123 Immeubles, terrains et domaines	72'435'859.26	0.00	0.00	72'435'859.26
13 Actifs transitoires	17'718'688.73	2'596'692.30	5'735'425.83	26'050'806.86
138 Comptes de liaison entre deux périodes comptables	17'560'140.23	2'596'692.30	5'735'425.83	25'892'258.36
139 Autres comptes transitoires	158'548.50	0.00	0.00	158'548.50

ACTIF	Bilan Ville	Bilan SI	Bilan Hôpitaux	BILAN CONSOLIDE
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
14 Investissements	214'218'265.49	132'771'390.54	127'264'554.83	474'254'210.86
140 Terrains non bâtis	3'914'564.15	1.00	0.00	3'914'565.15
141 Ouvrages de génie civil	59'009'927.85	0.00	0.00	59'009'927.85
143 Immeubles et réseaux	131'597'543.42	130'793'116.28	120'061'430.00	382'452'089.70
145 Forêts	4'223'575.00	0.00	0.00	4'223'575.00
146 Mobiliers, machines et véhicules	10'679'352.06	155'127.50	5'069'890.00	15'904'369.56
147 Marchandises et approvisionnements	1'242'564.58	1'823'145.76	2'133'234.83	5'198'945.17
149 Autres biens	3'550'738.43	0.00	0.00	3'550'738.43
15 Prêts et participations permanentes	15'769'911.70	0.00	13'700.00	15'783'611.70
152 Associations de communes	806'989.00	0.00	0.00	806'989.00
153 Propres établissements	423'552.65	0.00	0.00	423'552.65
154/6 Participations et prêts divers	14'539'370.05	0.00	13'700.00	14'553'070.05
16 Subventions d'investissements	1'045'374.00	0.00	0.00	1'045'374.00
17 Autres dépenses à amortir	2'670'450.00	0.00	0.00	2'670'450.00
18 Avances aux financements spéciaux	1'803'084.96	427'240.36	0.00	2'230'325.32
19 Découvert	0.00	0.00	0.00	11'154'391.90
190 Déficit du compte de fonctionnement	11'154'391.90	0.00	0.00	11'154'391.90
Compte de liaison	283'473'187.92	-132'813'672.11	-150'659'515.81	0.00
TOTAL ACTIF	719'898'006.52	16'454'270.07	7'597'440.22	743'949'716.81

PASSIF	Bilan Ville	Bilan SI	Bilan Hôpitaux	BILAN CONSOLIDE
ENGAGEMENTS				
20 Engagements courants	15'500'363.94	9'451'242.72	6'040'391.19	30'991'997.85
200 Créanciers	9'970'767.99	9'451'242.72	53'497.30	19'475'508.01
201 Dépôts	2'526'780.47	0.00	0.00	2'526'780.47
206 Comptes courants	1'694'452.64	0.00	5'986'893.89	7'681'346.53
209 Autres engagements	1'308'362.84	0.00	0.00	1'308'362.84
21 Dettes à court terme	40'000'000.00	0.00	5'398.75	40'005'398.75
210 Banques	40'000'000.00	0.00	0.00	40'000'000.00
219 Autres dettes à court terme	0.00	0.00	5'398.75	5'398.75
22 Dettes à moyen et long termes	611'730'578.95	0.00	0.00	611'730'578.95
221 Reconnaissances de dettes	379'000'000.00	0.00	0.00	379'000'000.00
222 Bons de caisse	20'000'000.00	0.00	0.00	20'000'000.00
223 Emprunts par obligations	210'000'000.00	0.00	0.00	210'000'000.00
229 Emprunts pour actions en faveur de logements à loyers modérés	2'730'578.95	0.00	0.00	2'730'578.95
23 Engagements envers des entités particulières	579'511.02	0.00	0.00	579'511.02
231 Caisses de pensions	567'702.87	0.00	0.00	567'702.87
233 Fonds et fondations	11'808.15	0.00	0.00	11'808.15
24 Provisions	700'000.00	0.00	0.00	700'000.00
240 Compte de fonctionnement	700'000.00	0.00	0.00	700'000.00

PASSIF	Bilan Ville	Bilan SI	Bilan Hôpitaux	BILAN CONSOLIDE
25 Passifs transitoires	17'878'030.43	3'520'549.80	916'420.10	22'315'000.33
251 Loyers	0.00	0.00	0.00	0.00
258 Comptes de liaison entre deux périodes comptables	17'687'033.65	3'520'549.80	916'420.10	22'124'003.55
259 Autres comptes transitoires	190'996.78	0.00	0.00	190'996.78
FONDS PROPRES				
28 Engagements envers les financements spéciaux, réserves affectées et ducroires	11'965'918.53	3'482'477.55	635'230.18	16'083'626.26
280 Comptes de réserves affectées	11'965'918.53	3'482'477.55	635'230.18	16'083'626.26
29 Fortune nette	21'543'603.65	0.00	0.00	21'543'603.65
290 Réserve générale	21'543'603.65	0.00	0.00	21'543'603.65
290 Boni du compte de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL PASSIF	719'898'006.52	16'454'270.07	7'597'440.22	743'949'716.81

Cautionnements et garanties Fr. 5'475'336.90
(31 décembre 2002 = Fr. 5'641'296.50)

EVOLUTION DU BILAN

En mios de francs	2003		2002		2001		2000		1999		1990	
ACTIF												
Patrimoine financier	236.7	32.3%	232.3	32.9%	242.0	34.6%	207.6	31.9%	227.6	36.2%	131.1	34.5%
Disponibilités	12.0	1.6%	4.6	0.7%	21.8	3.1%	7.1	1.1%	4.6	0.7%	1.7	0.4%
Avoirs	123.9	16.9%	118.8	16.8%	102.2	14.6%	110.8	17.0%	136.6	21.7%	60.1	15.8%
Placements	74.8	10.2%	73.7	10.4%	69.2	9.9%	68.6	10.5%	67.4	10.7%	45.5	12.0%
Actifs transitoires	26.0	3.5%	35.2	5.0%	48.8	7.0%	21.1	3.2%	19.0	3.0%	23.8	6.3%
Patrimoine administratif	496.0	67.7%	473.2	67.1%	456.7	65.4%	443.6	68.1%	401.9	63.8%	249.2	65.5%
Investissements	474.3	64.7%	449.5	63.7%	432.7	61.9%	419.5	64.4%	377.6	60.0%	230.5	60.6%
Prêts et participations	15.8	2.2%	14.0	2.0%	14.1	2.0%	14.4	2.2%	14.7	2.3%	16.4	4.3%
Subventions d'investissements	1.0	0.1%	4.8	0.7%	5.0	0.7%	5.1	0.8%	4.7	0.7%	1.2	0.3%
Autres dépenses à amortir	2.7	0.4%	3.3	0.5%	3.8	0.5%	4.3	0.7%	4.9	0.8%	1.0	0.3%
Avances aux financements spéciaux	2.2	0.3%	1.6	0.2%	1.1	0.2%	0.3	0.0%	0.0	0.0%	0.1	0.0%
	732.7	100.0%	705.5	100.0%	698.7	100.0%	651.2	100.0%	629.5	100.0%	380.3	100.0%
PASSIF												
Engagements	706.3	96.4%	668.8	94.8%	668.0	95.6%	627.7	96.4%	607.2	96.5%	370.4	97.4%
Engagements courants	31.0	4.2%	24.4	3.5%	33.2	4.8%	21.5	3.3%	27.1	4.3%	22.7	6.0%
Dettes à court terme	40.0	5.5%	21.6	3.1%	35.0	5.0%	50.0	7.7%	69.1	11.0%	22.8	6.0%
Dettes à long terme	609.0	83.1%	589.0	83.5%	563.0	80.6%	523.0	80.3%	482.7	76.7%	296.5	78.0%
Dettes envers l'Etat pour HLM	2.7	0.4%	2.9	0.4%	3.0	0.4%	3.2	0.5%	3.3	0.5%	11.1	2.9%
Engagements envers des entités	0.6	0.1%	3.5	0.5%	1.8	0.3%	3.4	0.5%	2.7	0.4%	2.1	0.6%
Provisions	0.7	0.1%	1.7	0.2%	0.4	0.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Passifs transitoires	22.3	3.0%	25.7	3.6%	31.6	4.5%	26.6	4.1%	22.3	3.5%	15.2	4.0%
Fonds propres	26.4	3.6%	36.7	5.2%	30.7	4.4%	23.5	3.6%	22.3	3.5%	9.9	2.6%
Financements spéciaux et réserves	16.1	2.2%	15.4	2.2%	15.4	2.2%	10.0	1.5%	11.5	1.8%	6.4	1.7%
Réserve générale	21.5	2.9%	18.9	2.7%	13.4	1.9%	11.6	1.8%	8.7	1.4%	17.1	4.5%
Perte reportée	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Bénéfice / -perte de l'exercice	-11.2	-1.5%	2.4	0.3%	1.9	0.3%	1.9	0.3%	2.1	0.3%	-13.6	-3.6%
	732.7	100.0%	705.5	100.0%	698.7	100.0%	651.2	100.0%	629.5	100.0%	380.3	100.0%

COMPOSITION DE LA DETTE A LONG TERME

Taux d'intérêts		Prêteurs	Echéances		
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.
2.65	10'000'000	- Emprunts publics (obligations et bons de caisse)		2004	30'000'000
2.8	10'000'000		230'000'000	2005	35'000'000
2.89	10'000'000				
2.99	15'000'000	- Assurances	138'000'000	2006	60'000'000
3	10'000'000				
3 1/8	85'000'000			2007	90'000'000
3.38	10'000'000			2008	115'000'000
3.60	10'000'000				
3 3/4	70'000'000				
3.85	5'000'000				
3.87	20'000'000	- Fonds de compensation AVS	50'000'000	2009	90'000'000
3 7/8	10'000'000				
3.95	10'000'000	- Banques	151'000'000	2010	43'000'000
4	105'000'000				
4.05	5'000'000	- Suva	40'000'000	2011	40'000'000
4.06	10'000'000				
4.15	10'000'000			2012	51'000'000
4 1/4	61'000'000				
4.28	5'000'000			2013	55'000'000
4.30	5'000'000				
4 3/8	25'000'000				
4 1/2	43'000'000				
4.57	5'000'000				
4 5/8	10'000'000				
4 3/4	15'000'000				
4.78	5'000'000				
4.87	5'000'000				
4 7/8	5'000'000				
4.95	10'000'000				
5	10'000'000				
TOTAL	609'000'000		609'000'000		609'000'000

EVOLUTION DE LA DETTE A LONG TERME ET DE LA CHARGE PAR HABITANT

	Comptes 2003	Budget 2003	2002	2001	2000
Dette (en milliers de francs)	609'000	627'000	589'000	563'000	523'000
Taux moyen au 31 décembre	3.89%	4.15%	4.11%	4.18%	4.23%
Nombre d'habitants	31'571	31'600	31'566	31'587	31'753
Dette par habitant	19'290.--	19'842.--	18'659.--	17'824.--	16'471.--
Intérêts passifs/habitant	769.--	816.--	779.--	797.--	722.--
Charge nette / habitant	296.--	376.--	370.--	403.--	367.--

Observation : le détail des emprunts figure en annexe sous "Service de la dette consolidée".

G. RECAPITULATION DES ENGAGEMENTS

relatifs à des crédits ouverts votés jusqu'au 31 décembre 2003
(solde des crédits)

RECAPITULATION PAR SECTIONS

	Fr.
Crédits extraordinaires	
Travaux publics	6'047'436.00
Urbanisme	4'248'822.00
Police et police du feu	326'474.00
Instruction publique	16'127'668.00
Affaires culturelles	892'194.00
Services industriels	15'067'975.00
Hôpitaux	49'805'350.00
Sports	1'382'046.00
Tourisme et transports	185'789.00
	<hr/>
	94'083'754.00
	<hr/>

Crédits de construction

	Crédit voté le	
Forêts et Domaines	01.12.2003	200'000.00
Travaux publics	01.12.2003	300'000.00
Urbanisme	01.12.2003	300'000.00
Police et Police du feu	01.12.2003	60'000.00
Instruction publique	01.12.2003	80'000.00
Affaires culturelles	01.12.2003	60'000.00
Sports	01.12.2003	100'000.00
Services industriels	01.12.2003	580'000.00
		<hr/>
		1'680'000.00
		<hr/>

RECAPITULATION GENERALE

Crédits extraordinaires	94'083'754.00
Crédits de construction	1'680'000.00
	<hr/>
Total des engagements au 31 décembre 2003	95'763'754.00
	<hr/>

H. CONCLUSIONS

Les effets de la récession économique qui a sévi durant l'essentiel de l'année passée ont pesé lourdement sur les finances de la Ville et ont entraîné un fort recul des recettes fiscales. Au vu de cette évolution préoccupante, les mesures d'économie prises au cours du deuxième semestre ont permis de réduire les dépenses. Ces mesures, conjuguées au recours aux réserves, ont permis de limiter le déficit. Grâce à la fortune nette constituée par les bénéfices accumulés durant la dernière décennie, le déficit de l'exercice sera couvert. Néanmoins, la capacité financière de la Ville est fragilisée par cette situation.

Nous nous sommes engagé dans un processus d'économie structurelles et conjoncturelles et avons réduit le niveau des investissements pour 2004. Si ces mesures ne devaient pas suffire à rétablir les finances de la Ville compte tenu de la timide reprise économique actuelle, nous devons envisager une augmentation du coefficient fiscal.

La construction de nouvelles infrastructures publiques et privées aux alentours immédiats de la gare et à La Maladière permettra d'accroître le rayonnement de la ville. Les dépenses pour la construction du NHP, constituant toujours la part dominante des investissements, s'achèveront l'année prochaine et permettront de continuer d'offrir durablement des conditions d'accueil et de soins de qualité à l'ensemble de la population neuchâteloise. Enfin, les nombreux immeubles d'habitation actuellement en construction contribueront à réduire dans un proche avenir la pénurie de logements qui sévit actuellement, ainsi qu'à accroître le nombre d'habitants dans notre ville.

Nous remercions le personnel communal de son engagement et de son travail au service de la collectivité publique.

Dans cet esprit, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'adopter le présent rapport et les deux arrêtés qui lui sont liés.

Neuchâtel, le 8 mars 2004

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Antoine Grandjean

Rémy Voirol

Projet I

**Arrêté
concernant les comptes et la gestion
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2003
(Du 2004)**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2003, à savoir :

a) le compte de fonctionnement des revenus et charges budgétaires qui se présente, en résumé, comme suit :

	Fr.
Charges	524'312'491.55
Revenus	<u>513'158'099.65</u>
Excédent de charges	11'154'391.90
	=====

b) Le compte des investissements qui se présente, en résumé, comme suit :

Dépenses	53'370'681.70
./. Recettes	<u>2'591'112.63</u>
Investissements nets	50'779'569.07
./. Amortissements	<u>27'027'296.71</u>
Solde reporté au bilan	23'752'272.36
	=====

Art. 2. - La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2003 est approuvée.

Projet II

Arrêté
portant modification de l'arrêté relatif
aux subventions aux abonnements « Onde verte » acquis par
les habitants de la ville de Neuchâtel
(Du 2004)

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- L'article premier de l'arrêté relatif aux subventions aux abonnements « Onde verte » acquis par les habitants de la ville de Neuchâtel, du 13 janvier 2003, est modifié comme suit :

Article premier.- Du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2006, toutes les personnes domiciliées sur le territoire communal pourront acquérir l'abonnement de base « Onde verte » **annuel**, au tarif junior/senior.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.